



# MARS'INFOS



Joyeux Noël  
et

Bonne année 2013



Décembre 2012



Marciennes, Marciens, Chers amis,

Cette année 2012 est enfin terminée. Elle a frappé durement neuf familles marciennes par la perte d'un proche, d'un voisin ou d'un ami. Sachez que la Municipalité vous assure de son soutien dans ces périodes difficiles.

Vous découvrirez, au fil de cette nouvelle édition de notre MARS INFOS les différents événements qui ont ponctué la vie de notre commune pendant ce second semestre 2012 et notamment :

➤ L'aménagement du bourg qui est maintenant achevé.

La plantation des arbres et arbustes est réalisée depuis la « Sainte-Catherine ».

Je vous rappelle que dans le cahier des charges de ces travaux, nous avons été tenus de respecter un plan d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et chemin dédié aux piétons.

C'est pourquoi, le stationnement est strictement interdit du côté impaire (côté Mairie) à tous véhicules car la chaussée et le revêtement ne sont pas prévus à cet effet. Cependant, il a été aménagé, du côté pair, des aires de stationnement pour les véhicules légers. Les véhicules lourds (supérieurs à 3T5) ont un parking qui leurs est réservé vers le container à verre, près de la Mairie.

➤ Quelques règles de sécurité :

Pour la sécurité de nos enfants, je rappelle aux parents la nécessité d'équiper correctement les vélos des enfants et de vérifier également le bon fonctionnement des éclairages notamment pour les enfants qui se rendent à l'arrêt du car scolaire en cette période hivernale.

Le respect du code de la route s'applique également à Mars. Pour la sécurité de tous, il est nécessaire de respecter les priorités à droite, les stationnements interdits, la vitesse et les passages piétons.

➤ Des changements dans les heures et jours de collectes instaurés par le SYCTOM depuis le 1<sup>er</sup> décembre sont à noter.

Pour plus de renseignements, reportez-vous au calendrier 2013 qui vous a été remis le 16 novembre dernier lors de la distribution des sacs roses et jaunes au Garage de la Saulaie,

Une information de dernière minute : Si vous êtes intéressés par des containers pour les sacs jaunes, le SYCTOM peut vous en fournir au prix de 30€ TTC pour un bac de 120L et 45€ TTC pour un BAC 240L. (N'hésitez-pas à consulter le SYCTOM au 03-86-37-26-99)

L'Equipe Municipale et moi-même vous donnons rendez-vous, **le 5 janvier prochain à 19h00 à la salle « Georges Léger », pour la présentation des vœux.** Je vous remercie de bien vouloir retourner en mairie votre bulletin de participation avant le 2 janvier prochain.

J'ai une pensée particulière pour celles et ceux qui vivent des situations difficiles (précarité, maladie, chômage, solitude, ...).

Que cette nouvelle année vous apporte la santé et beaucoup de satisfactions .  
Bonne lecture.

Le Maire,  
Jean Deleume

L'aménagement du bourg s'est récemment achevé par la plantation d'arbres et d'arbustes. Je suis maintenant en mesure de vous communiquer les chiffres définitifs. Tout d'abord, cet investissement a été motivé par l'échéance de deux prêts : L'un en Octobre 2013 et l'autre en Juillet 2014.

Le coût total des travaux pour l'aménagement du bourg est de 273.613,97 € HT, à savoir :

- Honoraires maîtrise d'œuvre (SIEEEN) : 15.804,09 € HT
- Appel d'offre : 620,96 € HT
- Signalisation routière et clôtures : 3.141,40 € HT
- Travaux de voirie : 205.970,08 € HT
- Microstation d'épuration à l'Hôtel-Bar « Au rendez-vous des cigognes » : 7.495,00 € HT
- Eclairage public : 24.321,03 € HT
- Enfouissement des réseaux France Télécom : 16.261,41 € HT

Pour réaliser ces travaux, nous avons contracté un emprunt de 200.000,00 € auprès du Crédit Agricole sur une durée de 120 mois avec un taux de 3,86%, soit 40 trimestrialités de 6.050,72 €.

En parallèle, nous avons sollicité diverses subventions auprès des services de l'Etat. En finalité, nous avons obtenu 100.061,00 €, à savoir :

- 50.061,00 € au titre de la DETR 2011 (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)
- 32.000,00 € au titre des Amendes de Police
- 20.000,00 € au titre de la Réserve Parlementaire

Nous avons demandé le versement des subventions attribuées à notre commune au titre de la DCE 2011 et de la DCE 2012 (Dotation Cantonale d'Équipement) pour un montant total de 9.227,30 € (4.613,65 € en 2011 et 4.613,65 € en 2012).

Je vous rappelle que nous bénéficierons sur nos dépenses en investissement d'une récupération de la TVA à hauteur de 15,482 % sur le montant réglé TTC dans deux ans, soit en 2014.

En 2013, notre commune devra apprendre à vivre avec moins de revenus. Les dotations de l'Etat seront, au mieux, égales à celles de 2012 et qui n'ont pas évoluées depuis 2011. C'est pourquoi, plus que jamais, nous continuerons à être rigoureux dans la gestion des finances de notre commune.

Au 31 décembre prochain, nous clôturerons notre compte administratif 2012 et commencerons à étudier le budget communal 2013. Je vous transmettrai ces informations budgétaires dans le prochain MARS INFOS.

Je reste à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

En cette période difficile, que la sérénité du temps des fêtes soit un heureux prélude à l'année nouvelle. Que 2013 apporte joie, bonheur, santé et prospérité dans vos foyers.

Bonne lecture. Bien à vous.

Thierry FAVARCQ, 1<sup>er</sup> Adjoint, chargé des Finances

## ❖ Réception des travaux d'aménagement du bourg



Le 7 septembre dernier, Personnalités et Marciens ont répondu présents à l'invitation du Maire, Jean DELEUME et de son Conseil Municipal.

Après que Jean DELEUME ait retracé l'origine de Mars, les participants se sont rendus, sur place, pour une visite des infrastructures routières réalisées.

Les travaux de rénovation du bourg ont été rendus possibles grâce aux subventions accordées par les services de l'Etat (DETR, Amendes de Police, Réserve Parlementaire).



Les participants se sont rendus à l'Hôtel-Bar « Au rendez-vous des cigognes » pour visiter la micro-station d'épuration installée récemment par ENE SARL de Sancoins.



**Attention.** il est formellement interdit de stationner tout véhicule sur le chemin piétonnier du côté impair de la route de Moiry (côté Mairie).





Ensuite, Patrice Joly, Président du Conseil Général de la Nièvre, Didier Boulaud, Sénateur de la Nièvre, Christian PAUL, Député de la 2<sup>ème</sup> circonscription, Christophe WARNANT, Président du Pays Sud-Nivernais ainsi que Christian BARLE, Conseiller Général du Canton de Saint Pierre le Moutier ont commenté la visite.



L'évolution des travaux en photos, une riche idée !



Un échange amical entre le Président de la CCLA, notre ancien Maire, le Président du Conseil Général, le Sénateur de la Nièvre, le Député de la 2<sup>ème</sup> circonscription et le Conseiller Général du Canton de Saint Pierre le Moutier.

Un vin d'honneur a clos cette présentation placée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur générale.



## Cérémonie du 11 Novembre



En tête du cortège, Thomas a déposé une gerbe au Monument aux morts.



Emeline, Anthony, Thibault,  
Alexandre, Antoine et Anthony

Quant aux adolescents, ils ont lu le message de l'UFAC (Union Française des Associations de Combattants et Victimes de Guerre) suivi de Thierry FAVARCO qui a poursuivi par le message de Kader ARIF, Ministre Délégué Combattants et auprès du Ministre de la Défense en charges des Anciens Combattants.



Nos trois porte-drapeaux toujours fidèles au rendez-vous.

Un vin d'honneur servi à la Salle « Georges Léger » a clôturé cette cérémonie.



## Une Marcienne CHAMPIONNE DU MONDE



Lors des Championnats du Monde de tir aux armes anciennes qui ont eu lieu dernièrement à Pforzheim en Allemagne, Véronique TISSIER a été sacrée Championne du Monde. Engagée également dans trois équipes de France, Véronique a ajouté à son palmarès trois autres médailles : Deux en argent et une en bronze.

**BRAVO VÉRONIQUE**

Elle a su transmettre sa passion à Alexandre et Benoît, deux jeunes Marciciens qui ont été rejoints, cette année par Anthony et Adeline au Club de tir de Sancoins.

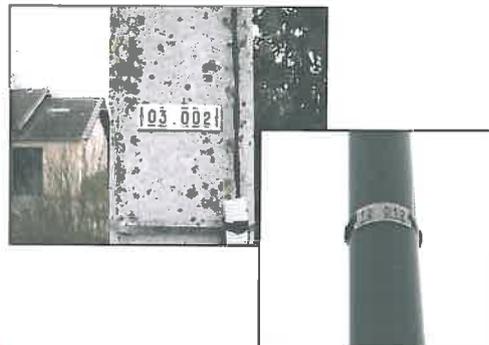


Peut-être de futurs Champions ????



## **Eclairage Public**

Si vous constatez une panne sur un poteau d'éclairage public ou sur un candélabre, veuillez communiquer le numéro inscrit sur le poteau au secrétariat de mairie afin que les services du SIEEN puissent intervenir dans les meilleurs délais.



## **Quelques jeunes Marciens à l'honneur**



A notre connaissance :

Anne-Sophie BARDIN a obtenu son brevet des collèges avec mention bien et son frère, Loïc BARDIN a obtenu son CAP Réparations Carrosseries.

La Municipalité leurs présente ses sincères félicitations.

## **Fin novembre : un nouveau visage pour le bourg**



Les travaux au bourg s'achèvent par la plantation d'arbres et d'arbustes sur la route de Moiry, du carrefour jusqu'à la Mairie.



« A la Sainte-Catherine, tout bois prend racines »

## **Centre Social**



Le Centre Social de Saint Pierre le Moutier a organisé un atelier jeux de société à la salle « Georges Léger » le vendredi 21 Décembre dernier.

## ***INSCRIPTION SUR LES LISTES ECTORALES***

Les inscriptions sur la liste électorale seront reçues en Mairie jusqu'au 31 décembre 2012 inclus (Permanence de 10h00 à 12h00). Pourront s'inscrire : les personnes nouvellement domiciliées dans la commune, les ressortissants de l'union européenne et les jeunes ayant 18 ans au plus tard le 28 février 2013.



## SERVICES EXISTANTS SUR LA COMMUNE



### ↪ **Mak'Multi Services :**

Espaces verts / Services à la personne

### ↪ **Ent. Olivier RIAT :**

Maçonnerie

### ↪ **Ent. Jacques VAUTRIN :**

Tailleur de pierres

### ↪ **Auto-ent. Stéphane GUITTET**

Plâtrerie/peinture

### ↪ **Entreprise Christian DENIS**

Menuiserie

### ↪ **SCORP AUTO**

Pièces automobiles d'occasion

### ↪ **Nicolas HUGUET**

Conseiller Energétique

5 Route de Saincaize

☎ : 06-63-25-75-89

2 Chemin de la Saulaie

☎ : 03-86-36-29-21

1 chemin de Chevannes

☎ : 03-86-58-04-84

3 Route de Moiry

☎ : 06-60-94-44-15

14 Route de Saincaize

☎ : 06-65-40-09-75

15 Route de Saincaize

☎ : non communiqué

44 Chemin de Chevannes

☎ : 06-61-05-80-99



### 📌 **Distribution annuelle des sacs roses et jaunes fournis par le SYCTOM**



La distribution annuelle des sacs jaunes et roses fournis par le SYCTOM a eu lieu le vendredi 16 novembre dernier au Garage de la Saulaie. Pour notre commune, quelques changements sont à signaler :

Pour les biodéchets : la collecte est maintenant assurée les jeudis pairs et pour les sacs jaunes et roses : rien à changer, la collecte est toujours assurée les mercredis impairs (voir votre calendrier 2013)

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2012, les papiers-cartons sont collectés en porte à porte. Ils sont à déposer dans les sacs jaunes avec les emballages (bouteilles plastique, emballages métalliques et briques alimentaires).

**Pensez à sortir vos poubelles la veille au soir ou au plus tard le matin du ramassage, avant 5h00.**



Le verre est toujours à déposer dans le container situé sur le parking poids-lourds (près de la Mairie).



Lors de la séance ordinaire du Conseil Municipal du 17 juin 2011, un règlement de collecte des dépôts illicites de déchets ménager et assimilés sur la voie publique a été instauré. (délibération n°2011/JUIN/012)

En conséquence, depuis le 15 juillet 2011, le non-respect de cette réglementation est passible d'une amende de 75 €.

**LE CIVISME EST L'AFFAIRE DE TOUS !!!**



**Naissance**



Mathilde est née le 21 juillet. Elle fait le bonheur de Marc THONIER et Cécile POIREL, ses parents et Corinne et Jean-Guy THONIER, ses grands-parents. Toutes nos félicitations.



**Mariage**

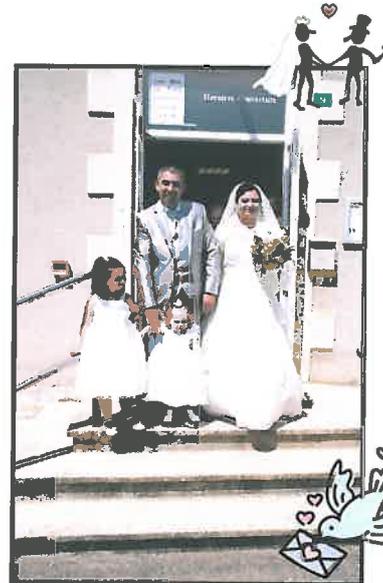
**Sébastien LUSSIER  
et Julie CASSIOT  
le 21 Juillet 2012**



Julie et Sébastien visiblement très émus.



A la grande surprise de tous, la marraine de Sébastien, Maire d'une petite commune en région parisienne a officié au côté de Jean Deleume.



Julie, Sébastien, Lilou et Lola La famille LUSSIER au complet sur les marches de la Mairie.



Une quête a été collectée au profit du Comité des Fêtes pour un montant de 48,80 €.

De bien jolies  
Demoiselles  
d'Honneur



**Félicitations  
AUX  
MARIÉS**



**Décès**



Jules GUYOT  
Jean-Louis ALVES  
Robert BILLARD

Le 03 juillet 2012  
Le 17 octobre 2012  
Le 07 novembre 2012

La Municipalité présente ses sincères  
condoléances aux familles

Notre Méchoui annuel



Une décoration de table toujours aussi soignée

Nos fidèles habitués au rendez-vous



Alors Monsieur le Maire, On s'amuse bien dans votre commune !!!

La relève est assurée !!!



Petits et grands ont mis l'ambiance.



« L'après-méchoui »



Le rangement des barnums : une affaire délicate.



Mickaël frotte et Olivier range, Courage Messieurs !!! De source sûre, la cuisson des moutons et des poulets était parfaite, comme d'habitude



Après l'effort, rien de tel qu'un bon repas entre bénévoles pour redonner le sourire.



Albin, notre dernière recrue s'essaye au scooter emprunté à Alexandre.



A bout de force, Loris finis par s'endormir sur une chaise.



Même « bidibulle » était de la partie.

## Le Ball-Trap



2<sup>ème</sup> édition réussie pour notre ball-trap.

Un ciel radieux et une ambiance détendue.



Sur le pas de tir, les passionnés se préparent.



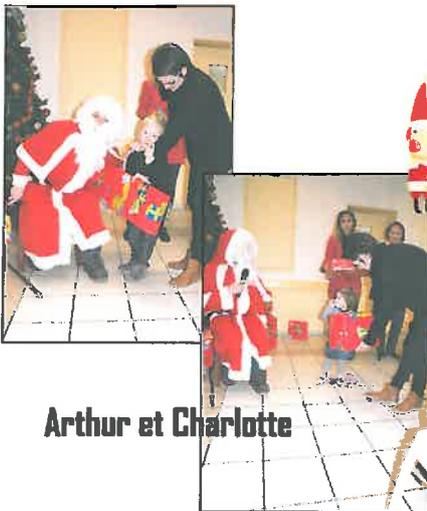
Deux commissaires très attentives à la sécurité des tireurs et des spectateurs.



Pépète,  
Mémère et  
Pépère en compagnie de leur nouvelle copine  
Mais, comment s'appelle-t-elle ?

Notre point restauration/buvette

## L'arbre de Noël des p'tits Marciens



Arthur et Charlotte



Nathan



Sacha et Raphael

Cette année encore, les enfants attendaient le Père-Noël dans le bourg. Il est arrivé à pieds et paraissait bien fatigué.



Léna, Emeline et Manon



Les enfants étant bien sages, le Père-Noël leurs a raconté la merveilleuse histoire de son renne « Rodolphe » qui avait la lumière rouge de son nez magique en panne.



Lilou sans Lola qui était malade



Nicolas



Salomé



Luna et Kévin



Fay et Alexander



Mathéo



Corentin



Sarah et Orjane



Séléna

La distribution des cadeaux a fait des heureux.



Petits et grands se sont retrouvés autour d'une collation bien méritée.



# CHRISTMAS



Première rencontre avec le Père-Noël pour **Mathilde**, 5 mois notre dernière p'tite marciennne.

36 enfants, de 0 à 10 ans, étaient conviés pour cette rencontre privilégiée avec le Père-Noël.



## Le repas de nos Aînés



Trente-neuf convives ont répondu présents à l'invitation du C.C.A.S. et du Comité des fêtes pour une journée conviviale.



Une décoration de table faite par Raymond DARLY toujours aussi bien réussie.





Une nouvelle fois, le repas préparé par Jean-Michel Thomas traiteur à Nevers a été apprécié de tous.



Nos aînés de plus de 75 ans qui n'ont pas pu se déplacer n'ont pas été oubliés. Ils ont reçu un présent à domicile.



### *Le Comité des Fêtes* *vous donne rendez-vous en 2013*



- 23 Février : Carnaval
- 31 Mars : Chasse aux œufs
- 15 juin : Vide-greniers semi nocturne
- 27 juillet : Méchoui
- 7 septembre : Ball-trap
- 14 décembre : Noël des enfants
- 15 décembre : Repas des aînés



#### ◆ *Le Mot du Comité*

Cette année 2012 s'achève avec un bilan plutôt positif bien que toute notre équipe déplore de ne pas voir suffisamment de Marciens participer aux différentes manifestations proposées.

Que les fêtes de fin d'année soit le prélude pour une nouvelle année riche en joie, santé et bonheurs pour vos familles.

Joyeux Noël et bonne année 2013 à tous.

Les membres du Comité des Fêtes.



## Le 11 Août La nuit des étoiles filantes



12 NUITDES ÉTOILES



En début de nuit, les observations s'effectuent à l'œil nu afin de repérer les étoiles dans les constellations. Les étoiles les plus brillantes comme Véga, Altair, Arcturus apparaissent les premières dans le crépuscule. Un peu plus tard l'usage du télescope permet de grossir quelques objets. La vision des planètes du système solaire, des nébuleuses dans la voie lactée et des galaxies plus lointaines autorise tous les observateurs à comprendre la nature différente des astres et les dimensions de l'univers. Pour finir cette agréable soirée il convient de surprendre les premières Perséides, les étoiles filantes de cette période de l'année que les anciens appelaient « **les larmes de la Saint-Laurent** ».

## Les 15 et 16 Septembre Les Journées du Patrimoine



Une centaine de personnes s'est déplacée pour notre première édition des Journées du Patrimoine avec une exposition photos dans l'église romane « Saint-Julien » et une visite guidée de ce magnifique site par Corinne THONIER.



Notre belle église est dédiée à Saint-Julien, soldat romain martyrisé à Brioude en 304. Avant d'être église paroissiale à la révolution, ce fut un prieuré clunisien depuis 1095, dépendant de Souvigny en Bourbonnais, et respectant la règle de Saint-Benoît qui disait « **DRA ET LABORA** » c'est-à-dire « **PRIERE ET TRAVAIL** ».

De superbes photos d'animaux, d'oiseaux, de reptiles et de paysages prises par Stéphane Coquery et Olivier Thoret.



## Les 29 juillet et 29 août Visites commentées de l'Eglise Romane Saint-Julien

Deux visites animées par Corinne Thonier ont eu lieu en partenariat avec l'Office de Tourisme de Saint Pierre Magny-Cours ainsi qu'une visite privée d'une trentaine de personnes passionnées par l'histoire des sites clunisiens en Europe et par celle de ce prieuré.



Sur ce magnifique tympan, on peut supposer que parmi les 6 Apôtres représentés il y ait Mathieu, Marc, Luc et Jean (les 4 Evangélistes) puisqu'il y a leurs 4 symboles ailés.

On reconnaît Saint-Pierre car il a une grosse clef et on pense que l'Apôtre qui montre l'aigle du doigt est Saint-Paul car il déroule un parchemin et il est chauve.



**Le 25 Novembre**  
**Les Oiseaux de Plaine en Hiver :**



Une démonstration de radio-tracking (matériel prêté par la SOBA) a également été effectuée afin de contacter des grues porteuses de balises émettrices (une grue allemande présente sur le site est équipée d'une balise).

**A la découverte de l'oiseau gris !**

Une cinquantaine de personnes se sont retrouvées pour assister à la sortie sur les grues cendrées guidées par Stéphane Coquery et Sébastien Merle. Les 2 ornithologues ont fait partager en toute simplicité et bonne humeur leur travail sur la grue cendrée aux participants. Divers thèmes scientifiques ont été abordés durant cette matinée : La biologie de l'espèce, la migration, l'hivernage, le baguage...



Les participants ont pu longuement observer ces grands échassiers, venus principalement d'Allemagne et de Suède, en train de se nourrir. La matinée s'est terminée par l'observation d'une jeune grue baguée venue d'Estonie soit à plus de 1700 kilomètres de son lieu de naissance !

Une sortie enrichissante appréciée de tous, petits et grands !

**Agenda 2013**

**Samedi 26 janvier :**

**Assemblée Générale**

**Elections pour le renouvellement du bureau**

Bilans des 3 années d'études réalisées sur certaines espèces d'oiseaux  
16h30 à la Salle « Georges Léger »

**Dimanche 17 mars :**

**Randonnée de printemps « Les premiers chanteurs de l'année »**

(Sortie animée par Stéphane COQUERY)

Départ : 9h00 du parking de la Mairie

Parcours entre 8 et 10 Kms



Samedi 13 Avril :



**Observation des Planètes « Conjonction Lune Jupiter »**

(Soirée animée par Nicolas CARREAU et Baptiste BOULON)

Rendez-vous : 21h15 sur le parking de la Mairie

Samedi 04 mai :

**Découverte de la flore du sentier des cigognes**

(balade naturaliste en présence d'Olivier THORET)

Départ : 14h30 de l'Eglise romane « St-Julien »



Dimanche 02 juin :



**A la rencontre des Migrateurs**

Observation et écoute des oiseaux sur l'observatoire, en bordure d'allier et sur le sentier des cigognes

(Sortie animée par Stéphane COQUERY)

Départ : 9h30 de l'Eglise romane « Saint-Julien »

Juin/Juillet :

**Bagage d'Hirondelles dans le cadre du programme Hirondelles**

mené par le CRBPO (Centre de recherche sur la biologie des populations d'oiseaux)

(Sorties animées par Yoann PITOIS et Stéphane COQUERY)

Départ : 14h30 du parking de la Mairie

Dates à définir

Exclusivement réservé et gratuit pour les adhérents

Vendredi 09 Août :

**La nuit des Etoiles**

(Observation du ciel Marcien animée par Nicolas CARREAU et Baptiste BOULON)

Rendez-vous : 21h30 sur le parking de la Mairie



Dimanche 15 septembre :



**Présentation de l'Eglise Romane « Saint-Julien »**

En partenariat avec l'Office de Tourisme de St Pierre/Magny-Cours

Visite guidée et commentée par Corinne THONIER

Début de la visite : 16h30

Dimanche 20 Octobre :

**Randonnée d'automne**

Les premiers hivernants

(Sortie animée par Stéphane COQUERY)

Départ : 9h30 du parking de la Mairie



Dimanche 24 novembre :

**Les hivernants sont arrivés !**

Observation des premières grues hivernantes et des premiers passereaux nordiques dans la plaine

(Sortie animée par Stéphane COQUERY)

Départ : 9h15 de l'Eglise romane « St-Julien »



**Notre association se réserve le droit d'annuler une sortie en cas de météo défavorable.**

# Horaires d'ouverture



## Service des Immatriculations

### Ouverture

- ↪ Du Lundi au Vendredi : de 8h30 à 12h00
- ↪ Le lundi, mercredi et vendredi : de 13h15 à 16h00

### Fermetures habituelles

- ↪ Le mardi et jeudi après-midi
- ↪ La première matinée ouvrée du mois
- ↪ Le dernier jour ouvré de l'année

## Service des Permis de Conduire

### Ouverture

- ↪ Du Lundi au Vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h15 à 16h00

Ces informations sont disponibles sur le site internet de la Préfecture ([www.nievre.gouv.fr](http://www.nievre.gouv.fr)) ou auprès du standard téléphonique du service (03-86-60-71-57) tous les jours entre 8h30 et 11h30.

## Solde de points des permis de conduire



Le site Internet, intitulé « Télépoints » permet aux usagers de consulter le nombre de points affectés à leur dossier de permis de conduire. Ce téléservice sécurisé est accessible depuis [le site internet du ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales](#).

Il est indispensable de disposer préalablement d'un code d'accès confidentiel à ce service. Pour obtenir ce code d'accès à «Télépoints», 2 possibilités :

- ↪ s'adresser en préfecture ou sous-préfecture aux heures habituelles d'ouverture, muni du permis de conduire et d'une pièce d'identité en cours de validité
- ↪ écrire en préfecture ou sous-préfecture, en joignant copie du permis de conduire et d'une pièce d'identité en cours de validité, ainsi qu'une enveloppe affranchie en recommandé avec accusé de réception

Le lendemain de l'obtention du code confidentiel, il est possible de se connecter au service, de s'identifier et d'obtenir les informations sur le solde de points.

## Nouvelle obligation d'enregistrement des armes à feu longues de 5<sup>e</sup> catégorie à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2011



À compter du 1er décembre 2011, les armes à feu longues à un coup par canon lisse, classées en 5<sup>ème</sup> catégorie, devront obligatoirement faire l'objet d'un enregistrement auprès du bureau des armes de la préfecture.

Cette obligation s'appliquera aux armes acquises auprès d'un armurier ou d'un particulier à compter de cette date. Les armes détenues par les chasseurs et ne faisant pas l'objet d'un changement de propriétaire ne sont pas concernées.

### **Vol des téléphones mobiles : les conseils pratiques**



Il s'agit de sensibiliser les utilisateurs sur l'importance du *blocage du téléphone mobile en cas de vol*, en plus du blocage de la ligne. En cas de vol, l'utilisateur doit bloquer sa ligne auprès de son service client opérateur et porter plainte auprès d'un commissariat de police ou d'une brigade de gendarmerie en indiquant le numéro d'identité du téléphone volé (numéro IMEI).

Les forces de sécurité se chargent d'envoyer la demande de blocage de l'appareil à l'opérateur concerné pour une mise en oeuvre dans un délai de 1 à 4 jours.

Site de conseils pratiques : [www.mobilevole-mobilebloque.fr](http://www.mobilevole-mobilebloque.fr)

### **Intoxications au monoxyde de carbone**

Le monoxyde de carbone est un gaz asphyxiant indétectable : il est invisible, inodore et non irritant. L'intoxication au monoxyde de carbone est la première cause de décès accidentel par toxique en France.



La majeure partie des intoxications peut cependant être évitée par des gestes simples et des actions de prévention efficaces. En présence d'un appareil à combustion, maux de têtes, nausées, vomissements sont les symptômes qui doivent alerter. Si ces symptômes sont observés chez plusieurs personnes dans une même pièce ou qu'ils disparaissent hors de cette pièce, cela peut être une intoxication au monoxyde de carbone.

**Dans ce cas, il est nécessaire d'aérer,  
d'évacuer le lieu et d'appeler les Urgences  
en composant le 15 ou le 112**

**Pour en savoir plus**

[www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr)

[www.inpes.fr](http://www.inpes.fr)

[www.ars.bourgogne.sante.fr](http://www.ars.bourgogne.sante.fr)

# SIS DE SAINT-PIERRE-LE-MOÛTIER

Siège Social : MAIRIE  
Avenue de la Mairie  
58490 Saint-Parize-le-Châtel



☎ : 03-86-21-08-44

Fax : 03-86-58-04-42

[s.i.s-destpierre@orange.fr](mailto:s.i.s-destpierre@orange.fr)

Le SIS de Saint-Pierre-le-Moûtier a dorénavant son siège social en Mairie de Saint-Parize-le-Châtel.

Thierry FAVARCQ a été élu Président et Benoît GRUMLER Vice-Président. Martine MONNERY ayant démissionné en début d'année, Guénoëlle NICOLARDOT la remplace au secrétariat.

Le syndicat gère l'organisation des circuits, assure le lien entre le transporteur et le Conseil Général, les relations avec les familles et le maintien de l'ordre dans les bus. Il est rappelé que le port des ceintures de sécurité est obligatoire et que la discipline est une affaire de sécurité pour les élèves transportés.

Le Conseil Général a décidé d'augmenter ses tarifs de la façon suivante à compter de la rentrée scolaire 2012/2013, à savoir :

- ⇒ Pour les familles non imposables, la participation s'élèvera à **51 €** par enfant
- ⇒ Pour les familles imposables, la participation sera de **75 €** par enfant

Le SIS a également mis en place un service de regroupement d'achat pour les fournitures scolaires du collège. Après concertation avec les professeurs, il a été proposé aux familles le matériel nécessaire pour toute l'année scolaire au prix de **51 €**.



Pour toute demande complémentaire, vous pouvez vous adresser au secrétariat du syndicat.

Thierry FAVARCQ, Président

☎ : 06.63.84.04.26 [mairie.marsallier@wanadoo.fr](mailto:mairie.marsallier@wanadoo.fr)

Benoît GRUMLER, Vice-président

☎ : 06.76.23.26.63 [benoit.grumler@laposte.net](mailto:benoit.grumler@laposte.net)

Guénoëlle NICOLARDOT, Secrétaire

☎ : 03.86.21.08.44 [s.i.sdestpierre@orange.fr](mailto:s.i.sdestpierre@orange.fr)

Centre  
Social

Canton de St Pierre Le Moûtier  
3 place Louis Bouiller  
58240 ST PIERRE LE MOÛTIER  
Tél. : 03.86.37.20.58  
Email : cs.stpierre@wanadoo.fr  
Facebook : Centre Social du canton  
de St Pierre le Moûtier

Les infos  
du Centre Social

### Sommaire

Contrat de projet

Nouveaux services

Activités - Permanences

### Dates à retenir en 2013

Samedi 13 Avril

Dîner dansant à  
St Pierre le Moûtier

Vendredi 14 Juin

Concert Chorale  
« à travers chants »

Samedi 15 Juin

Spéctacle des ateliers  
danse et théâtre  
enfants

Samedi 6 Juillet

Animation  
« Villages en Fête »  
à Azy le Vif

Juillet

Projet jeunes « solidarité  
intergénérationnelle »

Samedi 5 octobre

Représentation théâtrale  
« Entre cour et jardin »  
(Comité des Fêtes du Veardre)

### Le Projet Social

*2012 : une année charnière pour évaluer le précédent contrat  
et se projeter vers l'avenir.*

La structure a élaboré un plan de travail sur un an, visant à rencontrer la population du canton (les conseils municipaux des communes adhérentes, les usagers, le monde associatif, le personnel). Avec l'aide des conseillers techniques de la Caisse d'Allocations Familiales, de la Mutualité Sociale Agricole, de la Fédération des Centres Sociaux, ce dossier a été présenté le Mercredi 30 Mai à la commission d'agrément de la Caisse d'Allocations Familiales de la Nièvre.

Les orientations de ce projet social répondent aux objectifs suivants :

1. Maintenir et améliorer la politique en faveur de l'Enfance / Jeunesse.
2. Développer une diversité d'activités en faveur du tout public.
3. Encourager l'émergence d'actions favorisant la citoyenneté, l'intégration, l'échange intergénérationnel pour lutter contre l'isolement.
4. Mettre à disposition de la population du territoire des services de proximité répondant à leurs problèmes administratifs.
5. Dynamiser notre communication externe.



En parallèle, un projet d'Animation Collective Familles a été exposé dont le but est de proposer des actions visant à développer les liens parentaux et les liens sociaux. Des ateliers « Jeux de société », des sorties familiales, des interventions pendant la consultation de la Protection Maternelle Infantile et des actions de communication et de réflexion « prévention santé » avec les collégiens sont organisés pour encourager les échanges au sein des familles.

La commission d'agrément de la Caisse d'Allocations Familiales a validé le projet social pour trois ans et le projet d'Animation Collective Familles pour deux ans.

## Nouveaux services

### Relais Services Publics (RSP)

Depuis mai 2012, le Centre Social est labélisé Relais Services Publics. Ce nouveau service offre la possibilité, en un même lieu, d'être accueilli par une animatrice pour obtenir des informations ou effectuer des démarches relevant de plusieurs administrations ou organismes publics.

### Relais Info Logement (RIL)

Le Centre Social a été choisi par le Pays Nevers Sud Nivernais pour participer à une expérimentation concernant le logement pour les années 2012 à 2015. Une animatrice accueille, informe et oriente le public en matière de logement. Le RIL aide les personnes à la recherche d'un logement, d'un locataire ou sur le logement en général.



Ces deux services sont **GRATUITS**.

L'animatrice, Barbara TROQUET, vous accueille du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h puis de 13 h 30 à 17 h au Centre Social.

## Activités - Permanences

### Atelier Danse



Depuis la rentrée scolaire une cinquantaine de jeunes filles de 5 à 12 ans pratique, le mercredi après-midi, la danse Modern'Jazz avec Maud, professeur diplômée d'état.

*Spectacle le samedi 15 juin 2013*

### Mercredis



L'accueil de loisirs du mercredi est ouvert de 8h à 18h en période scolaire. Différentes activités sont proposées aux enfants dont un atelier d'éveil musical une fois par mois. Les enfants sont accompagnés aux activités sportives ou culturelles se déroulant à St Pierre Le Moûtier.

### Projet jeunes

#### «solidarité intergénérationnelle»

Les jeunes du canton préparent la onzième édition qui aura lieu en juillet 2013. Les personnes âgées intéressées par une aide pourront se faire connaître au Centre Social

### « Villages en Fête »

La prochaine édition du projet initié par les jeunes à destination des familles se déroulera le **Samedi 6 Juillet à Azy le Vif**

*Animation gratuite ouverte à tous*

### Des ateliers pour adultes

Chorale « à travers chants », Danse de Salon Yoga, Loisirs sportifs adultes et séniors, Equilibri-gym, Informatique.

### Mission Locale

L'animateur de la mission locale de Nevers accueille les jeunes du secteur, au Centre Social le **3ème jeudi du mois sur rendez-vous à partir de 9h**.



## OFFICE DE TOURISME DE SAINT-PIERRE MAGNY-COURS

OFFICE DE  
TOURISME

Votre Office de Tourisme, situé : 11, Place de l'Eglise à SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER, est à votre service **toute l'année** pour l'accueil, l'information et la promotion.

**Horaires d'ouverture** : le lundi de 14h à 16h / du mardi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h samedi de 9h à 12h ; permanence le dimanche de 10h à 12h, pendant la période estivale (juillet-août).

Mlle **CROISIER Aurélie**, Responsable de l'Office, entourée des membres du Bureau, oeuvre toute l'année dans le cadre du développement et de la promotion touristique pour vous faire découvrir ou redécouvrir votre secteur.

De nombreuses documentations sont à votre disposition pour vous présenter le territoire de l'Office de Tourisme qui s'étend, des limites de la Sologne Bourbonnaise à la forêt domaniale des Amognes, sur 14 communes : Azy-le-Vif, Chantenay-Saint-Imbert, Chevenon, Langeron, Livry, Luthenay-Uxeloup, Magny-Cours, Mars-sur-Allier, Saint-Eloi, Saint-Parize-le-Châtel, Saint-Pierre-le-Moûtier, Sauvigny-les-Bois, Toury-sur-Jour, Tresnay. Dépliants, guides et cartes vous attendent pour arpenter la Nièvre et vous aventurer aussi dans les départements limitrophes de l'Allier et du Cher. Sans oublier la NOUVELLE PLAQUETTE touristique bilingue de l'Office de Tourisme répertoriant la soixantaine de prestataires et regroupant toutes les richesses patrimoniales, naturelles et sportives du secteur.

De plus, notre programme mensuel des manifestations est disponible à notre guichet dès le 1er de chaque mois. Pensez à le demander ou venir le chercher afin de prévoir au mieux vos sorties week-end.

Poussez la porte de l'Office de Tourisme et devenez touristes chez vous!

### **Nos actions de l'année 2012**

📍 Tenue d'un stand de l'Office de Tourisme à la Fête Intercommunale à Luthenay-Uxeloup, au Village en Fête (Kho Lanta) à Mars-sur-Allier, à la Sauvignoise à Sauvigny-les-Bois, au Festival Halle en Eaux à Decize.

📍 Activités organisées en partenariat avec des particuliers, des associations et/ou des institutions : visite guidée du Château de Rosemont à Luthenay-Uxeloup co-animée avec Laurent Bisson, propriétaire ; visite du rucher et de la miellerie de Bernard Corot à Magny-Cours, du Jardin de Marigny à Sauvigny-les-Bois, de la Ferme de Neuftables à Luthenay-Uxeloup ; visite de l'atelier du P'tit bout de bois chez Daniel Richard à Saint-Pierre-le-Moûtier ; visites de l'Eglise Saint-Julien à Mars-sur-Allier présentée par Corinne Thonier, de l'association Mars-sur-Allier Nature & Patrimoine ; participation au site Internet de la carte touristique du Canal Latéral à la Loire ; randonnée des saveurs sur la commune de Chevenon en collaboration avec les clubs de randonnée de Chevenon et de Saint-Pierre-le-Moûtier ; co-organisation du marché de la Fête Intercommunale à Luthenay-Uxeloup ; co-organisation des stages de danses traditionnelles avec la Communauté des communes Nivernais Bourbonnais, l'association APNB et l'association Rézo'nances).

📍 Aide à la conception de l'après-midi portes ouvertes du Château de Villars en collaboration avec Ana Sofia de Vassal et Anaïs Gottlieb dans le cadre de son projet de fin de BTS Tourisme.

📍 Promotion de la Semaine Nature et Patrimoine animée, dernière semaine d'août, par l'association ADATER à Livry, Saint-Pierre-le-Moûtier et Luthenay-Uxeloup (en collaboration avec la Communauté des Communes Nivernais Bourbonnais et la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier).

➤ Activités propres à l'Office de Tourisme : visite de la crypte de Saint-Parize-le-Châtel pour les adhérents de la Mutuelle Générale de l'Education Nationale, concours photographique (1 photo et 1 indice pour chacune de nos quatorze communes), rallye touristique auto/moto pour découvrir le patrimoine architectural et historique de 7 communes (Livry, Langeron, Mars-sur-Allier, Magny-Cours, Plagny, Sauvigny-les-Bois et Saint-Eloi).

*Octobre 2012. Maison de la Nature et de la Faune Sauvage (Sauvigny-les-Bois).*

*Les participants du rallye 2012 prennent la pose en présence de Messieurs Berger et Voisin de la MNFS après leur découverte du sentier de la faune et une séance d'initiation au tir à l'arc.*



➤ Inauguration de la Borne des Trois Duchés avec le Marché des Trois Terroirs à Château-sur-Allier, en commun avec nos homologues de l'Allier et du Berry.

➤ Organisation de la 10ème édition du Marché de Noël les 1er et 2 décembre à la Ferme du Marault et d'un Concert de fin d'année.

### **Nos actions à venir en 2013**

En regard des succès rencontrés, l'Office de Tourisme oeuvre déjà à la conception d'une 2ème édition du *Randonnée des Saveurs* et à la 3ème édition du concours photographique et du rallye touristique auto/moto.

Avec un souci constant de qualité et d'originalité, l'Office de Tourisme envisage de multiplier et de diversifier les activités proposées pour que le plus grand nombre d'entre vous puisse vivre des expériences riches et variées.

Pensez à demander nos différents supports de communication pour vous permettre de suivre nos actions et nous rejoindre.

**Aurélien CROISIER, Responsable,  
François MOUSSET, Président,  
Et le Bureau de l'Office de Tourisme de  
SAINT-PIERRE MAGNY-COURS  
vous présentent leurs Meilleurs Vœux  
pour l'année 2013**

### **Renseignements**

#### **OFFICE DE TOURISME DE SAINT-PIERRE MAGNY-COURS**

11, Place de l'Eglise

58240 SAINT PIERRE LE MOUTIER

Tél: 03 86 37 21 25

Fax: 0811 38 74 76

Courriel : [ot.stpierre-magnycours@orange.fr](mailto:ot.stpierre-magnycours@orange.fr)

Ou site: <http://saintpierremagnycours-tourisme.jimdo.com>



**En 2013, trions plus,  
triions mieux ... jetons moins !**

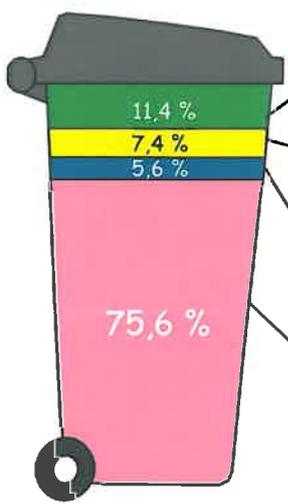


*472 kg de déchets par habitant,  
c'est beaucoup ... Et si on agissait autrement ?*

**Quel est le contenu de nos sacs roses ?**

Chaque année, le SYCTOM de Saint-Pierre-le-Moûtier organise une campagne de caractérisations sur nos ordures ménagères résiduelles (sacs roses). Il s'agit d'estimer la composition de nos sacs roses. Cette connaissance a pour objectif d'identifier les gisements de déchets sur lesquels l'action du SYCTOM doit être prioritaire. Pour se faire, deux échantillons de 500 kg sont ainsi prélevés au hasard, sur le territoire du SYCTOM. Ces échantillons sont ensuite triés en plusieurs catégories allant des restes de repas aux bouteilles en plastique, en passant par les déchets destinés aux déchetteries.

*La poubelle ci-contre vous présente les résultats en poids des caractérisations (réalisées en septembre 2012) :*



**DECHETS COMPOSTABLES : 11,4 % des déchets** auraient pu être évités par le compostage (à domicile ou par la collecte des biodéchets), ou par la réduction du gaspillage alimentaire.  
**Réduisons !**



**COLLECTE SELECTIVE : 7,4 % des déchets** auraient pu être triés soit dans le sac jaune soit dans les points d'apport volontaire.  
**Recyclons !**



**DECHETS DES DECHETTERIES : 5,6 % des déchets** auraient pu être amenés sur l'une des deux déchetteries ou envoyés dans les filières spécifiques.  
**Détournons !**



**DECHETS RESIDUELS : 75,6 % des déchets** sont réellement des déchets résiduels (déchets qui ne peuvent ni être évités, ni triés, ni détournés) qui ont donc réellement vocation à être enfouis.



Grâce aux efforts de tous, nous retrouvons de moins en moins de déchets valorisables ou compostables dans nos sacs roses.

Nous pouvons encore nous améliorer en ne jetant plus des biodéchets et des papiers-cartons dans nos sacs roses. Pour comparaison, en 2005, seuls 21,30 % des déchets contenu dans nos poubelles étaient des déchets résiduels (rappel : 75,6 % en 2012).

**Horaires et jours d'ouverture des déchetteries :**

**Déchetterie de Chantenay-Saint-Imbert :**  
Lundi, mercredi et samedi :  
**de 08h à 12 h et de 14h à**

**Déchetterie de Magny-Cours :**  
Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi :  
**de 08h à 12 h et de 14h à 17h**

*Les déchetteries sont fermées les jours fériés.*

**ACTUALITES**

**SUR NOS DECHETS :**



Retrouvez-nous sur le tout nouveau site internet du SYCTOM. Ce site se veut simple et informatif. Il peut vous permettre de vous tenir informé des dernières actualités. Vous pouvez également y télécharger les différents outils de communication (calendriers de collecte, guide mode d'emploi de nos déchets,...).

[www.syctomsaintpierre.fr](http://www.syctomsaintpierre.fr)



**Du changement pour les papiers-cartons :**

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2012, les papiers-cartons sont également collectés en porte à porte. Ils sont à déposer dans les sacs jaunes, en mélange avec les emballages (bouteilles plastique, emballages métalliques et briques alimentaires). Une collecte des papiers-cartons, désormais, plus simple et plus efficace. Une réorganisation de l'ensemble des tournées de ramassage a été effectuée lors de ce changement d'où des modifications dans les jours de collecte pour certaines communes.



**Inconvénients aux points d'apport volontaire :**

Nous vous rappelons que tout dépôt de déchets dans un lieu est illégal et sanctionnable. Le non respect de cette règle est passible d'une amende.

**Vidéosurveillance sur les deux déchetteries :**



Depuis décembre 2011, un système de vidéosurveillance a été installé sur les deux déchetteries du syndicat. La vidéosurveillance a pour but de lutter contre les nombreux vols de matériaux (ferraille, batteries,...) et dégradations des sites.



**STOP aux déchets d'activités de soins dans les sacs jaunes et roses :**

Malheureusement, des seringues sont encore retrouvées dans les sacs jaunes. Les risques et les compétences de piqûres sont très importants pour le personnel (agents de collecte, agents du centre de tri). Les seringues sont à déposer dans les boîtes jaunes sécurisées, disponibles en pharmacie. Les boîtes sont ensuite à déposer en déchetterie.



## SYCTOM de Saint-Pierre-le-Moûtier – Collecte et traitement des déchets ménagers

### Zoom sur le verre :

Sur le territoire du SYCTOM, un habitant trie, en moyenne, **40 kg d'emballages en verre par an**,

alors que la consommation moyenne approche les 50 kg par an et par habitant.

Il reste donc des efforts à faire pour que la majeure partie de nos déchets en verre puissent être recyclés.

#### La collecte du verre :

Les emballages en verre doivent être déposés dans un des nombreux conteneurs verts des points d'apport volontaire, installés sur l'une des communes adhérentes.

#### Le recyclage du verre :

Le camion de collecte emmène le verre collecté à l'usine de recyclage, située à Châlon-sur-Saône (Saint-Gobain-Emballages).

Le verre subit un tri pour éliminer les indésirables (plastique, papier, ...). Le verre est ensuite broyé, fondu à 1500 °C puis soufflé pour fabriquer des nouveaux emballages en verre.

*Le verre est le seul matériau qui se recycle à l'infini.*

Plus d'informations sur [www.verre-avenir.fr](http://www.verre-avenir.fr)

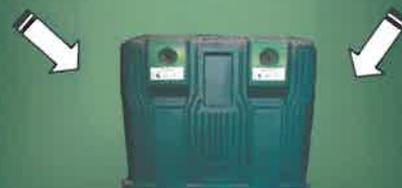
*Je dépose dans les conteneurs d'apport volontaire :*

Bouteilles en verre

Pots et bocaux en verre



*Sans  
bouchons  
ni capsules*



Un doute, reportez-vous au guide « mode d'emploi de nos déchets ».



## ENSEMBLE, REDUISONS NOS DECHETS :

Trier ses déchets, c'est très bien, mais maintenant ça ne suffit plus, nous devons réduire la production et la nocivité de nos déchets.

En triant nos déchets, en devenant des consommateurs, en modifiant légèrement nos habitudes au quotidien, nous pouvons diminuer significativement le poids de notre poubelle.

C'est bon pour l'environnement mais aussi pour notre budget.

Le SYCTOM s'est engagé, conjointement avec le SIEEEN, à porter un programme local de prévention des déchets qui devra permettre de développer, pendant 5 ans, des actions de réduction des déchets.

**« Objectif : 7 % d'ordures ménagères en moins d'ici 2014 »**

Aussi, chacun des habitants du territoire du SYCTOM va être amené et encouragé à modifier quelques-unes de ses habitudes de consommation pour alléger sa poubelle.

*En 2011,  
un habitant produit  
472 kg de déchets  
chaque année  
sur notre territoire.*



### 10 gestes de réduction des déchets :

- 1- Si je ne lis pas la pub, je colle un « Stop-pub » sur ma boîte aux lettres.
- 2- Je ne gaspille pas ! J'achète en fonction de mes besoins.
- 3- Je choisis des produits avec peu ou pas du tout d'emballages.
- 4- Je privilégie les objets solides, durables, rechargeables.
- 5- Je respecte le papier, au bureau, comme à la maison.
- 6- Je donne au lieu de jeter.
- 7- Je deviens un consommateur responsable et solidaire.
- 8- Au jardin, je composte mes déchets verts et mes restes de repas.
- 9- Je fuis les « toxiques » ! Je lis les étiquettes, je dose, je me protège.
- 10- Je me réconcilie avec la nature ! A la maison, à l'atelier, au jardin, je pratique des gestes « naturel ».

### VOUS NE LISEZ JAMAIS LES PROSPECTUS PUBLICITAIRES QUE VOUS RECEVEZ ?

Collez un autocollant «stop pub» sur votre boîte aux lettres, vous éviterez près de 40 kilos de déchets par an et par personne.



Autocollant conçu par le Conseil Général de la Nièvre

Cet autocollant est disponible gratuitement sur demande au SYCTOM.

Pour en savoir plus :

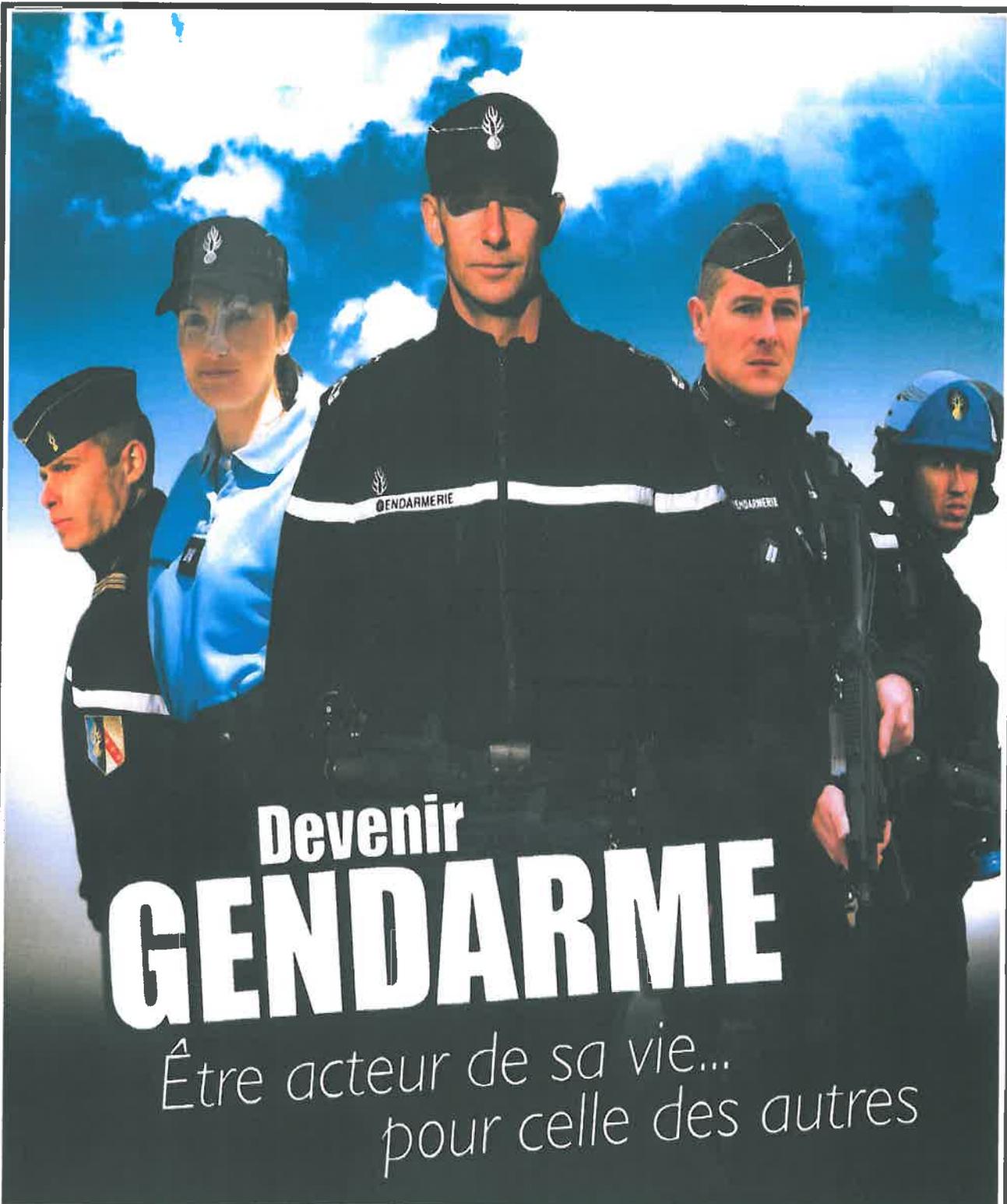
[www.toutepetitemapoubelle.fr](http://www.toutepetitemapoubelle.fr)

[www.reduisonsnosdechets.fr](http://www.reduisonsnosdechets.fr)

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter le SYCTOM de Saint-Pierre-le-Moûtier :

ZI La Maison Rouge – 58240 Langeron

Tel : 03.86.37.26.99 – Fax : 03.86.37.24.88 email : [syctomdesaintpierrelemoutier@yahoo.fr](mailto:syctomdesaintpierrelemoutier@yahoo.fr)



# Devenir GENDARME

Être acteur de sa vie...  
pour celle des autres

Gendarme **LEBATTEUR Philippe**  
Agent de Police Judiciaire  
COB SAINT PIERRE LE MOUTIER

GENDARMERIE NATIONALE  
La Chaume Champierre  
58240 St Pierre le Moutier  
☎ : 03 86 90 77 70

[www.lagendarmerierecrute.fr](http://www.lagendarmerierecrute.fr)



Scannez le code à l'aide  
de votre iPhone  
pour télécharger la  
plateforme de recrutement



INFORMATIONS RECRUTEMENT  
**0 820 220 221**

(numéro indigo 0,09 € TTC/Min)



Direction Générale  
GENDARMERIE NATIONALE



# Héritif

**Cercle de généalogie**

**Maison des Associations**

**Mairie**

**Avenue de la Mairie**

**58490 SAINT PARIZE LE CHATEL**

**EXPOSITION SAMEDI 6 & DIMANCHE 7 AVRIL**

**2013**

**De 9h00 à 12h30 & de 14h à 18h00**

**Salle des Fêtes de Saint Parize Le Châtel**



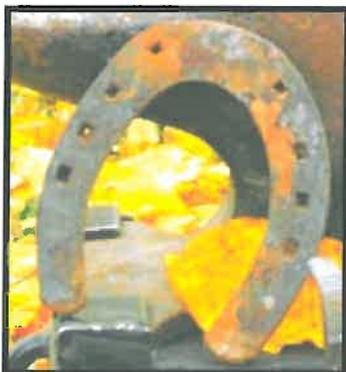
## **LE CHEVAL & LES ANCIENS MÉTIERS** **QUI EN DÉCOULENT**

Les métiers équestres liés aux équidés, c'est-à-dire aux chevaux, poneys, ânes et mulets.

( Le palefrenier, le sellier, le bourrelier, le maréchal-ferrant etc...)

De nombreuses surprises attendent les petits & les grands.

Entrée gratuite.



*Joyeux Noël  
et  
Bonne Année*



*2013*



## Mairie

9 Route de Moiry

**T** : 03.86.58.16.91 **Fax** : 03.86.21.27.72

[mairie.marsallier@wanadoo.fr](mailto:mairie.marsallier@wanadoo.fr)

## Heures d'ouverture au public :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

De 09h00 à 12h00

Fermeture le mercredi et le samedi

---

## Déchetteries :

### **MUSSY**

⇒ 03.86.38.62.56

Ouverture : Lundi-Mercredi-Samedi  
de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Fermeture : Mardi-Jeudi-Vendredi

### **MAGNY-COURS**

⇒ 03.86.21.27.40

Ouverture : Lundi-Mardi-Mercredi-Vendredi-Samedi  
de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Fermeture : Jeudi

(Les déchetteries sont fermées les jours fériés)

---

N° unique d'urgence européen :	112	<a href="http://www.infocanicule.fr">http://www.infocanicule.fr</a>
<b>SAMU 58 :</b>	<b>15 (ou 112)</b>	<a href="http://www.infograndfroidfr">http://www.infograndfroidfr</a>
Pompiers :	18	
Gendarmerie :	17 ou 03.86.90.77.70	
Centre Anti-Poisons :	01.40.05.48.48	
Commissariat :	03.86.60.53.00	
Centre Social St Pierre :	03.86.37.20.58	
Cabinet Médical St Pierre :	03.86.37.40.31	
Cabinet Médical Magny-Cours :	03.86.21.88.00	
Cabinet infirmier Magny-Cours :	03.86.58.94.56 (Cab. TINDT-BONNARD)	
	03-86-37-27-98	
Cabinets infirmiers St Pierre :	03-86-37-25-12	
	03-86-90-80-19 (MAYET C. et MIRET D.)	
Alerte crues de l'Allier :	04.70.20.01.41	
Alerte crues de la Loire : Adresse	03.86.36.98.11	
internet :	<a href="http://www.vigicrues.ecologie.gouv.fr">www.vigicrues.ecologie.gouv.fr</a>	
Renseignements WIMAX : NIVERTEL	N° Azur : 0810.58.00.58 (coût d'un appel local)	
	<a href="mailto:contact@nivertel.fr">contact@nivertel.fr</a>	

**La Mairie sera fermée**  
**A compter du lundi 31 décembre 2012**  
**Réouverture le lundi 07 janvier 2013**  
**au matin à 9h00**



**En cas d'urgence, vous pouvez contacter**  
**le Maire ou ses Adjointes :**

**Jean DELEUME :** 06-63-83-86-92  
**Thierry FAVARCQ :** 06-63-84-04-26  
**Jean-Claude BERTHOMIER :** 06-63-84-18-93



**MARS INFOS**

**Directeur de publication :**

**Jean DELEUME, Maire de MARS-SUR-ALLIER**

**Mise en page /rédaction :**

**Agnès FAVARCQ et Sophie MAISONNETTE**

**Crédit photos :**

**Mairie de MARS-SUR-ALLIER, Jean-Claude DEBAILLY**

**Photos nature et oiseaux :**

**Stéphane COQUERY et Olivier THORET**



**Un peu plus de cinquante d'heures ont été nécessaires**  
**pour la réalisation de ce MARS INFOS.**  
**Merci à Agnès et Sophie.**